

Déclaration relative à la protection des données

Fondation de libre passage de la Banque Cantonale de Fribourg



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

Fondation de libre passage
de la Banque Cantonale de Fribourg

Valable dès le 01.09.2023

TABLE DES MATIÈRES

1. Responsable des données	3
2. Destinataires de la déclaration relative à la protection des données	3
3. Types de Données Personnelles	3
4. But du traitement des Données Personnelles et base juridique	3
5. Communication de Données Personnelles à des tiers	4
6. Transmission de Données Personnelles à l'étranger	4
7. Durée du traitement et stockage (conservation) des Données Personnelles	4
8. Profilage et prise de décisions automatisée	5
9. Droits de la Personne Concernée	5
10. Modifications de cette déclaration relative à la protection des données	5
11. Contact	5

DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES

La présente déclaration relative à la protection des données (« déclaration ») s'applique à toutes les données personnelles que nous traitons dans le cadre de l'exécution des tâches liées à l'activité de la Fondation de libre passage de la Banque Cantonale de Fribourg (la « Fondation » ou « nous »).

Cette déclaration a vocation à vous informer de la manière dont nous collectons et traitons vos données personnelles dans le cadre de la fourniture de nos activités en tant que fondation de libre passage.

1. RESPONSABLE DES DONNÉES

La Fondation est responsable du traitement de vos données personnelles au sens de la loi suisse sur la protection des données (LPD).

2. DESTINATAIRES DE LA DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES

Sont concernées par cette déclaration toutes les personnes physiques dont nous traitons les données personnelles, quelle que soit la manière dont les données personnelles ont été collectées et le mode du traitement.

Nous collectons, en particulier, les données personnelles des catégories de personnes concernées suivantes (les « Personnes Concernées »):

- les preneurs de prévoyance et les bénéficiaires;
- les conjoints, les partenaire enregistrés, les enfants et les mandataires.
- toutes autres personnes qui nous contactent.

3. TYPES DE DONNÉES PERSONNELLES

Le terme de « Données Personnelles » désigne toutes les informations qui se rapportent à une personne identifiée (notamment son prénom, nom) ou identifiable (notamment un numéro AVS).

Les Données Personnelles que nous traitons conformément à cette déclaration se rapportent aussi bien à des preneurs de prévoyance et des bénéficiaires qu'à des tiers et peuvent être collectées par la Fondation directement auprès de chaque Personne Concernée ou, dans certains cas, via des sources externes, qu'il s'agisse d'informations accessibles au public ou d'informations obtenues auprès de tiers.

Lorsque vous nous faites parvenir des Données Personnelles de tiers, vous devez (i) vous assurer que celles-ci sont exactes, (ii) informer ces tiers du transfert de leurs Données Personnelles à la Fondation et (iii) leur remettre une copie de cette notice.

La Fondation peut être amenée à traiter notamment les catégories de Données Personnelles suivantes :

- *informations personnelles*, telles que nom, prénom, état civil, sexe, date de naissance, adresse, données de contact, numéro AVS, nationalité, lieu d'origine, pièce d'identité et données y relatives, contenu de correspondance et des notes téléphoniques, jugement de divorce, date de décès;
- *caractéristiques professionnelles*, telles que le nom de l'employeur, dates d'entrée et de sortie, date de retraite;
- *identification bancaire*, telle que coordonnées bancaires;
- *informations financières*, telles que prestations d'entrée et données y relatives, données relatives à l'encouragement à la propriété du logement, inscription au registre foncier, données concernant les titres et d'autres placements, retrait de capital, poursuites; et
- *données liées à la santé*, telles que le dossier de l'office de l'assurance invalidité.

Certaines catégories de Données Personnelles sont considérées comme des Données Personnelles sensibles du point de vue du droit de la protection des données. C'est le cas, p. ex., des données concernant la santé.

4. BUT DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET BASE JURIDIQUE

Le traitement des Données Personnelles est effectué avant tout pour l'exécution de nos activités en tant que fondation de libre passage conformément à la loi fédérale sur le libre passage (LFLP) et aux dispositions auxquelles la LFLP renvoie, notamment les art. 85a ss de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) ainsi qu'aux ordonnances correspondantes.

En dehors de l'exécution des activités précitées, le traitement de vos Données Personnelles est soumis aux dispositions de protection des données de la LPD.

La Fondation traite les Données Personnelles des Personnes Concernées :

4.1 Sur la base de la législation sur le libre passage

La Fondation traite les Données Personnelles des Personnes Concernées conformément à la législation sur le libre passage, notamment pour respecter :

- les exigences sur les prestations et les bénéficiaires;

- les règles d'organisation et de surveillance ;
- les règles sur la responsabilité et les contentieux.

4.2 Sur la base des intérêts prépondérants de la Fondation

Par ailleurs, la Fondation peut traiter des Données Personnelles en relation avec des intérêts prépondérants qu'elle poursuit, notamment pour :

- conclure ou exécuter un contrat de libre passage avec la Personne Concernée ;
- améliorer l'organisation, les prestations et les processus internes de la Fondation.

4.3 Sur la base du consentement de la Personne Concernée

Pour tous les traitements de Données Personnelles qui ne peuvent être basés sur les finalités ci-dessus, la Fondation collecte le consentement de la Personne Concernée.

La Personne Concernée reconnaît que, tant qu'elle a autorisé la Fondation à traiter ses Données Personnelles à certaines fins, le traitement en question est licite, sur la base de son consentement. La Personne Concernée peut retirer son consentement en tout temps. Toutefois, son consentement demeure valable pour tout traitement de Données Personnelles effectué antérieurement au retrait de son consentement. Par ailleurs, le retrait du consentement peut empêcher la Fondation de fournir certaines prestations à la Personne Concernée.

5. COMMUNICATION DE DONNÉES PERSONNELLES À DES TIERS

5.1 Principe de non-transmission

Vos Données Personnelles ne sont ni retransmises, ni vendues ou communiquées de quelque manière que ce soit à des tiers, sauf si cela s'avère nécessaire pour l'exécution du contrat de libre passage ou l'accomplissement de nos tâches légales, ou que vous l'avez expressément autorisé. Des Données Personnelles peuvent être en outre communiquées à des tiers, si nous y sommes obligés en raison de dispositions légales ou de décisions judiciaires à force exécutoire.

5.2 Communication à des tiers

Nous sommes habilités à échanger des Données Personnelles, p. ex. avec d'autres institutions de libre passage, des bénéficiaires, des mandataires, des caisses de pension, des registres fonciers, des autorités (notamment fiscales, civiles, pénales), des services communaux dans le cadre de recherche d'adresses, la Centrale du 2^e pilier, d'autres parties impliquées dans une procédure judiciaire, les organes de

révision et des prestataires informatiques. De même, nous pouvons collecter des Données Personnelles de tiers et les retransmettre, p. ex. aux personnes indiquées ci-dessus.

5.3 Communication à des prestataires externes

Nos prestataires externes sont obligés de prendre des mesures appropriées pour la sécurité des données et, s'agissant de leurs sous-traitants, de traiter les Données Personnelles de manière conforme à nos instructions. Nous veillons à ce que la protection de vos Données Personnelles soit garantie pendant toute la durée du traitement en choisissant soigneusement nos prestataires et au moyen de dispositions contractuelles adéquates. Cela concerne notamment les prestations de gestion technique et administrative de la Fondation et de services informatiques (concernant la gestion des preneurs d'assurance ainsi que le stockage des données).

6. TRANSMISSION DE DONNÉES PERSONNELLES À L'ÉTRANGER

Vos Données Personnelles peuvent être communiquées hors de Suisse aux personnes mentionnées à l'article 5 ci-dessus. Si une communication de Données Personnelles est effectuée vers un Etat qui n'offre pas un niveau de protection adéquat au sens de la législation suisse en matière de protection des données, la Fondation veille à mettre en place des garanties appropriées sur le plan technique, organisationnel et juridique pour protéger les Données Personnelles, telles que la conclusion avec le destinataire de clauses contractuelles standard approuvées par la Commission européenne et le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (FPDPT).

A des fins de support ou de maintenance, certaines données peuvent exceptionnellement être rendues accessibles à des prestataires informatiques dans l'UE, au Liechtenstein et au Royaume-Uni.

En cas de communication de Données Personnelles à des autorités étrangères, la Fondation se conforme aux prescriptions légales applicables en matière d'entraide internationale et en matière de transmission directe d'informations non publiques à des autorités et services étrangers.

7. DURÉE DU TRAITEMENT ET STOCKAGE (CONSERVATION) DES DONNÉES PERSONNELLES

La période durant laquelle les Données Personnelles sont conservées dépend du délai de conservation légal et réglementaire applicable, ainsi que de la finalité que vise le traitement des Données Personnelles.

Une durée de conservation plus longue peut notamment se justifier pour préserver les intérêts légitimes de la Fondation, notamment lorsque des données personnelles sont nécessaires pour faire valoir ou défendre des droits.

8. PROFILAGE ET PRISE DE DÉCISIONS AUTOMATISÉE

Les Données Personnelles ne font pas d'objet d'une prise de décisions automatisée et aucun profil de personnalité n'est établi (aucun profilage).

9. DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE

En ce qui concerne vos Données Personnelles, vous avez les droits suivants :

- Droit d'accéder à vos Données Personnelles.
- Droit de faire corriger vos Données Personnelles inexactes ou incomplètes.
- Droit de demander l'effacement ou la destruction de vos Données Personnelles, au cas où elles ne sont pas (plus) nécessaires pour l'exécution des tâches liées à l'activité de la Fondation. Le droit à la suppression des Données Personnelles n'est cependant pas absolu et peut être restreint en fonction d'intérêts prépondérants qui exigent la poursuite du traitement des Données Personnelles.
- Droit de demander la limitation du traitement de vos Données Personnelles, dans la mesure où il n'est pas (plus) nécessaire à l'exécution des tâches liées à l'activité de la Fondation.
- Droit d'obtenir vos Données Personnelles que nous traitons de manière automatisée et qui ont été collectées sur la base de votre consentement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.
- Droit de retirer votre consentement lorsque celui-ci est à l'origine du traitement de vos Données Personnelles, avec effet pour l'avenir (sous réserve de l'art. 4.3).

Les droits mentionnés ci-dessus pourront être limités ou exclus s'il existe un doute sur l'identité de la Personne Concernée ou si cela est nécessaire pour la protection d'autres personnes, pour préserver des intérêts dignes de protection ou pour se conformer aux obligations légales.

Vous avez en outre la possibilité de déposer un recours auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), si vous craignez que le traitement de vos Données Personnelles ne soit pas conforme au droit.

10. MODIFICATIONS DE CETTE DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES

Nous nous réservons le droit d'adapter à tout moment et sans préavis cette déclaration relative à la protection des données.

11. CONTACT

Pour toute question sur cette déclaration relative à la protection des données ou sur le traitement de vos Données Personnelles, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

La Fondation de libre passage de la Banque Cantonale de Fribourg
c/o Banque Cantonale de Fribourg
Boulevard de Pérolles 1
1700 Fribourg

Etat septembre 2023

